

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 octobre 2022

---

LUTTER CONTRE LES PLASTIQUES DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA  
SANTÉ - (N° 280)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 47

présenté par

M. Pahun

-----

**ARTICLE 4**

Rédiger ainsi l'alinéa 9 :

« 3° Au premier alinéa de l'article L. 541-44, après le mot : « chapitre », sont insérés les mots : « , à l'exception de l'article L. 541-15-10-1, ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.